



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Regroupement de trois cliniques sur la commune de La Crau

Question écrite n° 15828

Texte de la question

M. Stéphane Rambaud attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur l'opportunité du projet de regroupement de trois cliniques de soins sur la commune de La Crau. En effet, le groupement Sainte-Marguerite a le projet de réunir trois cliniques, les cliniques Saint-Jean et Saint-Roch de Toulon et la clinique Sainte-Marguerite de Hyères, en une seule entité sur la commune de La Crau. Ce pôle de santé permettrait de créer un établissement de 600 lits, un service d'urgence d'une capacité de 25 000 passages par an, 40 postes de dialyse, 40 postes de chimiothérapie, 25 places en réanimation, 31 salles opératoires, une maternité, un service de radiologie doté de 3 scanners et de 3 IRM, un Ehpad de 90 lits, une crèche pour les enfants du personnel soignant et, au total, d'assurer la présence de 800 emplois dont ceux de 200 médecins et chirurgiens. Ce regroupement permettrait d'offrir aux patients un meilleur accueil et une prise en charge optimisée mais aussi des conditions de travail améliorées pour le personnel soignant, une réduction notable des délais pour les rendez-vous d'examen radiologiques ou d'analyses médicales et surtout de permettre de mieux se projeter dans la médecine de demain. La ville de La Crau, favorable à ce projet à 200 millions d'euros, a l'opportunité de pouvoir offrir un foncier suffisant, bien positionné à mi-chemin entre Toulon et Hyères, facile d'accès et de stationnement pour autoriser la réalisation rapide d'un tel projet. Ce regroupement de cliniques n'est pas en concurrence avec les hôpitaux publics de Sainte-Musse et Sainte-Anne mais, au contraire, en complète complémentarité avec eux, surtout en période estivale qui voit un afflux de patients, pour étendre l'offre de soins. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser l'analyse qu'elle fait de ce projet et de lui indiquer si elle y est favorable.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Rambaud](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15828

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2024](#), page 1552

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)